RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

CEFEM ASBL

CEFEM - **C**entre de **F**ormation à l'**É**coute du **M**alade
Siège social: Rue Joseph II, 166 - 1000 Bruxelles - Belgique - tél 02 345 69 02
www.CEFEM.be - info@CEFEM.be
Compte bancaire: BE19 3751 0066 9612
RPM Bruxelles - num. d'entreprise: BE0432.369.580
Agréé par la Commission Communautaire Française

Francophones Bruxelles

CADRE LÉGAL SPÉCIFIQUE DU CEFEM 3

PHILOSOPHIE DU CEFEM 4

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION 5

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **5**

L'ORGANE D'ADMINISTRATION **5**

LA COORDINATION/DIRECTION **5**

LES FORMATEURS & FORMATRICES **6**

CADRE DE GOUVERNANCE **7**

ACTIVITÉ DU CEFEM EN 2025 7

2025 EN QUELQUES CHIFFRES **7**

L'ACTIVITÉ DE FORMATION ET DE SUPERVISION **8**

Thématiques commandées en 2025 **10**

Evaluations **11**

DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE 12

COMMUNICATION EXTERNE 12

CONCLUSION 12

CADRE LÉGAL SPÉCIFIQUE DU CEFEM

Le Centre de formation à l'écoute du malade (CEFEM) est une asbl agréée par la Commission Communautaire française en tant que service ambulatoire.

Le cadre légal du CEFEM est le suivant :

- Décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé, tel que modifié (MB 19/04/2024)
- Arrêté du 4 juin 2009 portant application du décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé, tel que modifié (MB du 06/06/2024)
- Arrêté du 22 septembre 2011, portant sur la programmation des services ambulatoires, tel que modifié (MB 04/07/2024)

Et en particulier l'art. 26 du Décret : *« Sensibiliser, assurer la formation, théorique ou pratique, la formation continue et/ou la supervision d'intervenants professionnels ou bénévoles extérieurs au service, amenés à traiter ou à soutenir l'usager atteint d'une maladie grave, chronique et évolutive mettant en péril le pronostic vital et ses proches et aidants proches ».*

Ce cadre est en outre complété par les statuts de l'association :

- Statuts du Centre de formation à l'écoute du malade (en abrégé CEFEM) parus aux annexes du Moniteur Belge du 19 août 2005 (NE 432 369 580)

Et en particulier l'art 3 : *« L'association a pour but le développement et l'amélioration des soins palliatifs et continués, la formation et la supervision des personnes qui, à titre professionnel ou comme bénévoles, sont en contact avec les malades afin d'améliorer la qualité des soins palliatifs ainsi qu'une écoute adaptée au vécu personnel des patients ».*

PHILOSOPHIE DU CEFEM

L'ensemble de l'équipe du CEFEM, direction comprise, est composée de formatrices et de formateurs qui sont en outre des thérapeutes ; ce qui donne à notre démarche et à nos accompagnements une profondeur d'écoute et une sécurisation des espaces de parole et d'acquisition de compétences dans la bienveillance et le professionnalisme ; valeurs phares portées par notre organisation.

A travers un espace d'écoute, de parole, d'expression et d'expérimentation de manières d'être, le CEFEM (Centre de formation à l'écoute du malade) permet de revisiter et d'envisager différents angles de vue sur l'accompagnement dans la relation d'aide et de soin.

L'Humain, dans sa globalité, est au centre de l'accompagnement.

Notre méthodologie est active, participative et «processus de changement».

Les concepts théoriques abordés sont appuyés par :

- Des exercices de mise en situation ;
- Des exercices de communication ;
- Une mise en commun et des partages d'expérience ;
- Des échanges théoriques pour recadrer les concepts ;
- Des réflexions à partir des demandes du groupe ;

Toute formation (et plus largement tout accompagnement) se situe dans un mouvement perpétuel entre théorie et pratique et nos formateurs travaillent avec les participants à une co-construction de nouveaux savoirs et de nouvelles aptitudes au changement.

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale s'est réunie une fois : le 22 mai 2025.

L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Administrateurs-trices :

- Docteur Didier Thillaye du Boullay Président (administrateur depuis le 04 mai 2010, Président depuis le 8 mai 2014, mandat renouvelé le 18 mai 2022)
- Monsieur Aurian Vaxelaire (depuis le 17 mai 2018, mandat renouvelé le 24 mai 2023)
- Monsieur Boussadik El Ouafi (depuis le 17 mai 2018, mandat renouvelé le 18 mai 2022)
- Monsieur Jim Gautier (depuis le 27 avril 2021)
- Madame Dorothée van der Straten Waillet (depuis le 18 mai 2022)

LA COORDINATION/DIRECTION

Cadre de financement

Selon ce cadre de personnel financé, 0,75 ETP sont subventionnés en vertu du Décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé (MB 08/05/2009). La répartition est prévue comme suit : 0.25ETP pour une fonction « master – direction » et 0.5ETP pour une fonction « secrétaire ».

Personnel

La Coordination est assurée par Diana Van Oudenhoven, la Directrice qui est la seule salariée engagée à durée indéterminée.

En termes de personnel, les constats suivants ont effectivement été posés : les besoins de l'organisation sont fluctuants en volume et en nature de tâches ; l'autre mi-temps subsidié ne correspond qu'à une fonction et à un barème de secrétariat ; l'association a donc opté donc pour une posture agile, selon laquelle il est préférable d'engager de manière ponctuelle sous contrat SMART des personnes disposant des compétences adéquates au moment adéquat. Ce qui correspond à une stratégie plus conforme à la réalité de terrain et aux capacités financières réelles de l'association. En 2025, il n'a pas été fait usage de cette possibilité d'engagement ponctuel.

LES FORMATEURS & FORMATRICES

Le CEFEM travaille avec des formateurs et des formatrices indépendant-e-s qu'il paie intégralement sur fonds propres.

Les formateurs et formatrices ont un profil répondant - de préférence - aux conditions suivantes :

- avoir une formation de niveau supérieur ou universitaire, de préférence avec une formation complémentaire en psychologie ou en pédagogie ;
- avoir une expérience en milieu de soins ;
- avoir une expérience de travail en équipe et de gestion de groupes ;
- pouvoir témoigner d'un travail sur soi en développement personnel.

Le CEFEM est particulièrement attentif à ce que les formateurs et les formatrices fassent preuve de leur capacité :

- à intervenir adéquatement en milieu de soins (MR/MRS, hôpitaux, services de soins à domicile, maisons de répit …) ;
- à gérer une dynamique de groupe ;
- à travailler sur les attitudes et aptitudes des participants ;
- à respecter les principes généraux de pédagogie du CEFEM : écoute, parole, respect, élaboration commune des concepts théoriques au départ d'études de cas et de mises en situation ;
- à intégrer la philosophie générale du CEFEM.

En 2025, le CEFEM a collaboré avec les personnes suivantes sous statut indépendant :

- Madame Anne Ducamp
- Madame Sylvie Jamar
- Madame Lydia Lassaux
- Madame Emmanuelle Paternostre
- Monsieur Paolo Doss
- Madame Anne-Gaëlle Baudot
- Madame Véronique Landolt
- Madame Corinne Urbain
- Madame Kate Rizzi

Chaque formateur-trice dispose d'atouts, de connaissances, de savoirs, d'expériences qui lui sont propres et il importe à la coordination de proposer ou non des collaborations avec chaque institution sur base de ces spécificités.

Les formateurs sont présentés sur le site Internet du CEFEM : https://cefem.be/#lequipe .

CADRE DE GOUVERNANCE

En 2024, nous avions posé le constat que les différents niveaux de décisions et de collaboration au sein d'une asbl méritaient d'être clarifiés entre :

- AG/CA
- CA/ Direction
- Direction/Formateurs

2025 a donc été consacré à analyser et proposer un nouveau cadre de gouvernance permettant de répondre et d'améliorer l'existant. L'aboutissement de ce travail se retrouve dans la proposition de modifications statutaires soumise à l'Assemblée générale de 2026.

ACTIVITÉ DU CEFEM EN 2025

2025 EN QUELQUES CHIFFRES

228,5 journées d'activités qui peuvent être résumées financièrement comme suit :

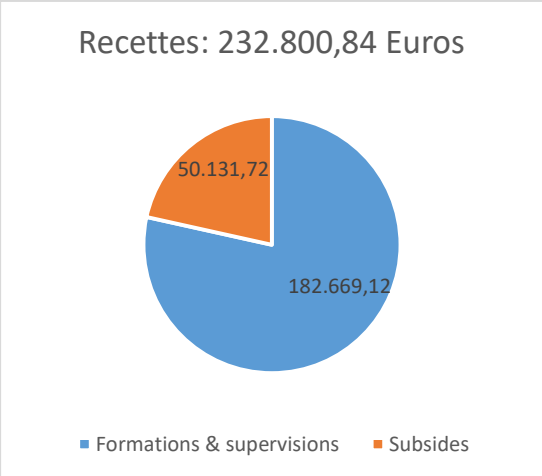

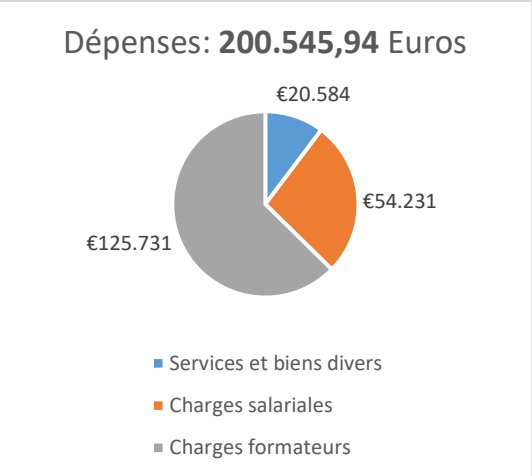

Pour une vue plus détaillée des aspects financiers, voir le Bilan interne de l'association au 31/12/2025.

L'ACTIVITÉ DE FORMATION ET DE SUPERVISION

En 2025, le CEFEM a assuré 228, 5 journées d'activité dont 77 heures de séances de supervision, soit 1599,5 heures au total.

Le CEFEM stabilise ses activités malgré les deux facteurs externes suivants :

- Un contexte de blocage – y compris budgétaire -au niveau de la Région bruxelloise,
- La mise en place tardive du nouveau système du catalogue FormAction. Comme le catalogue FormAction représente environ la moitié des formations du CEFEM, le premier semestre 2025 a été fortement impacté par la mise en place du nouveau catalogue.

FormAction

Loin d'être opérationnel dès le début de l'année, le catalogue mis à jour pour trois années consécutives n'a été disponible et communiqué qu'en mars-avril. Les formations n'ont été commandées que tardivement et essentiellement pour le second semestre.

FormAction représentant 47% des formations du CEFEM (voir tableau ci-dessous), toute fluctuation le concernant, impacte significativement les activités du CEFEM.

Par ailleurs, les thèmes repris dans le catalogue, exception faite de ceux qui concernent la communication au sens large et la gestion du stress, sont des thèmes peu commandés.

Puisque le catalogue concerne 2025-2026-2027, le CEFEM devra intégrer cette donnée dans sa stratégie pour encore deux années.

Par ailleurs, la plupart des formations qui ont été commandées en 2025 sur des thèmes en lien avec les usagers - tels que les soins palliatifs et ceux repris en 2025 sous le vocable « démences » dépendent en réalité de contrats privés et des fonds propres des institutions, ce qui leur donne bien évidemment un caractère plus incertain que la formation subsidiée par un/des fonds sectoriel(s) .

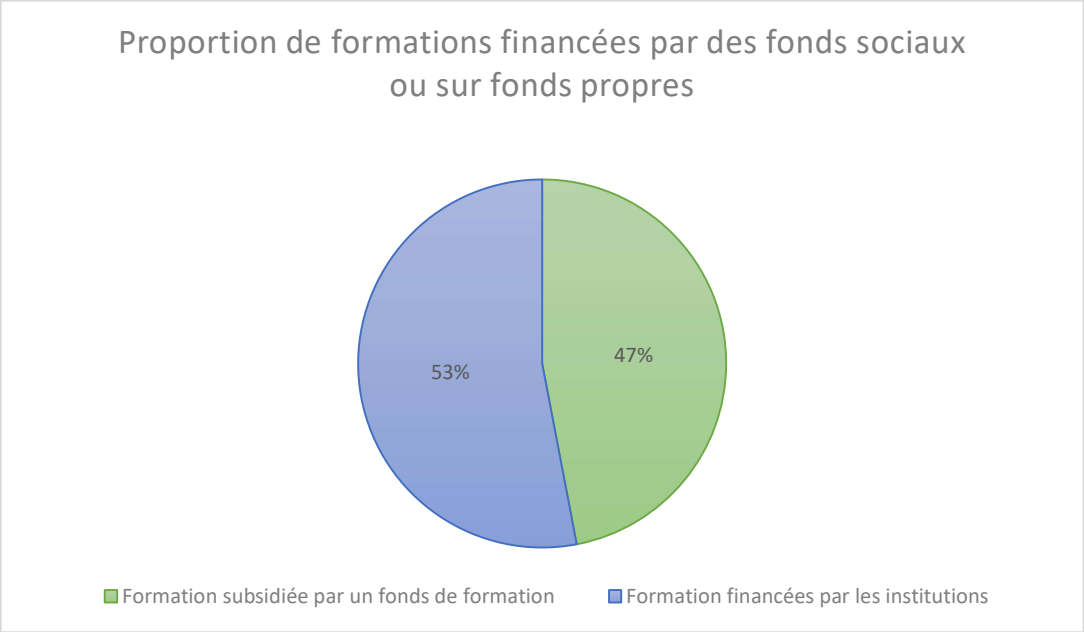

Modalités de formation

Trois possibilités existent pour qui désire suivre une formation du CEFEM :

- Sur site : à destination des membres d'une même institution, en équipe ou pas nécessairement. Les offres sur mesure se situent généralement dans cette catégorie.
- Hors site : dans un lieu externe à l'institution. Il s'agit le plus souvent de formations qui réunissent des participants de différents types d'institutions du secteur non marchand.
- En virtuel : cette possibilité existe depuis la crise COVID. En 2025, il n'y pas eu de demande pour des formations à distance, même de manière ponctuelle dans un cadre de formation élargie. Cette possibilité ne semble pas convenir aux institutions qui s'adressent généralement au CEFEM.

Partenariats

Outre notre agrément COCOF, notre principal partenaire est le catalogue FormAction ; catalogue de formation à destination des travailleurs du secteur non marchand francophone et en particulier :

- Le secteur des Institutions et Services d'Aide aux Jeunes et aux Handicapés
- Le secteur socioculturel et sportif
- Le secteur des Milieux d'Accueil d'Enfants
- Le secteur de l'Aide Sociale et des Soins de Santé

- Le secteur du Spectacle

FormAction permet d'organiser des formations gratuites à destination des travailleuses et des travailleurs salarié-e-s des secteurs non-marchands précités selon les modalités sur site et hors site mentionnées plus haut. Le partenariat avec le fonds social a été organisé sous la forme d'un marché public portant sur trois ans.

THÉMATIQUES COMMANDÉES EN 2025

Principales thématiques de formation	Nombre de journées	Repris dans le catalogue FA 2025-2027
Soins palliatifs	14	X
Approche, écoute et accompagnement de la personne désorientée	11	
Troubles psychiatriques et cas complexes en MR et MRS	11	X
Perte, mort, deuil	10	
Communication et relations avec les familles	9	X
Réflexions autour de la contention	8	X
Approches alternatives de la douleur	8	
Accompagnement des repas en MR et MRS	8	X
Déni	7	X
Ecoute dans la relation soignant-soigné	6	X
Ethique	4	X
Besoins spirituels et fin de vie	3	X
Bientraitance de la personne âgée	3	X
La vie sexuelle et affective de la personne âgée vivant en institution	3	
Le travail de l'écoute	2	X
La fonction de la parole	1	X
Le besoin de reconnaissance	1	
Total sous-thématique relations avec les usagers	**109**	
Assertivité	18	X
Cohésion d'équipe	18	
Travailler et communiquer en équipe (y compris CNV)	18	
Gestion du stress	17	X
Gestion de l'agressivité et du conflit (dont en pleine conscience)	16	X
Communication pour les teamleaders	5	
Faciliter une réunion en intelligence collective	3	X
Groupes de parole	3	

Écouter le corps et ses douleurs	3	X
Approche narrative	2	
Case manager	1	
Total sous-thématique plus transversale, *soft skills*, communication, travail en équipe	104	

EVALUATIONS

Le processus d'évaluation est crucial pour le CEFEM ; certes après les formations, mais également au cours de celle-ci dans la mesure où le processus de co-construction tel que décrit *supra* dans notre méthodologie, implique nécessairement de manière informelle, mais néanmoins présente, des processus d'ajustements mutuels. L'évaluation des formations fait donc partie intégrante de la méthodologie du CEFEM.

L'évaluation en fin de formation se déroule comme suit : les participants sont invités à compléter un formulaire – anonyme – qui reprend des questions relatives à la satisfaction générale du participant, à l'atteinte de ses objectifs personnels, à la pédagogie et au contenu. En 2025, nous avons également introduit la possibilité de nous laisser des suggestions des thématiques qui seraient susceptibles de les intéresser à l'avenir.

Si besoin, un temps de feedback est proposé aux institutions sur les évaluations des formations données dans le cadre des formations sur mesure. Dans le cadre de nos offres de formation avec FormAction, nous laissons la possibilité d'organiser une session supplémentaire avec les participants à leur demande, le cas échéant.

Ces retours, quelle que soit leur nature, sont l'occasion de se remettre en question et permettent aux formateurs et à la direction d'adapter l'offre du CEFEM en conséquence. Ils nous permettent également de nouer des collaborations fructueuses et franches avec les personnes chargées des formations au sein des institutions.

De manière générale en 2025, il transparaît des évaluations des participants le caractère qualitatif de nos prestations non seulement en termes de contenu, mais aussi au niveau humain et dans le caractère authentique de la transmission des outils et/ou dans les expériences vécues.

DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE

La DEQ (Démarche d'évaluation qualitative) est une des conditions d'agrément en tant que service ambulatoire (Cf. Décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé).

Une dernière démarche d'évaluation qualitative sur l'éthique a débuté en 2023 et est organisée selon un processus triennal entre plusieurs organisations partenaires.

L'organisation de celle-ci ainsi que les rapports intermédiaires sont coordonnés et établis par la Fédération bruxelloise des soins palliatifs (FBSP).

En 2025, les travaux de la DEQ se sont concentrés essentiellement sur (1) l'élaboration d'un outil de communication facilement utilisable par les équipes sur le terrain (2) la mise en réflexion sur le programme du triennat suivant.

COMMUNICATION EXTERNE

Des actions régulières ont été mises en place pour promouvoir la visibilité du CEFEM :

- Vis-à-vis et au sein de certains groupes de la FBSP ;
- Envoi régulier d'une lettre d'information ;
- Le site internet est régulièrement mis à jour.

CONCLUSION

2025 fut une année de réflexion et d'amélioration du cadre de gouvernance de l'asbl qui a été menée par l'organe de gestion et la direction dans la continuité de la dernière AG. Cette activité essentielle à tout projet associatif, a revêtu une importance particulière, notamment en vue des nominations/démissions au CA prévus en 2026.

Tout comme les deux dernières années, le niveau d'activité de l'association s'est maintenu et tant le bilan financier que le feed-back des institutions est plus que positif.

Merci pour votre lecture et votre soutien !